



GROUPE* :

Réservé à l'administration

JOUR/HEURE* :

Réservé à l'administration

Hôtesse :

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL. DOM. :

TEL. MOBILE :

E-MAIL :

A REMPLIR POUR LES REINSCRIPTIONS

- o Groupe en 2020/2021 : 6-7ans 8-10 ans 11-12 ans Adultes
- o MNS en 2020/2021 : Débutants Apprentissage Perfectionnement
- Jardin aquatique Bébés Nageurs

REGLEMENT :

Montant du règlement : € à effectuer impérativement au jour de l'inscription

CB

Espèces

Chèque

- Les activités débutent la semaine du lundi 13 septembre 2021 et se terminent le 1er juillet 2022 inclus.
- Il n'y a **pas d'activités pendant les vacances scolaires, les jours fériés, les périodes d'arrêt technique, les périodes de compétitions éventuelles.**
- A la première séance, l'adhérent recevra une carte nominative¹, permettant l'accès de l'enfant et d'un accompagnateur (seulement dans les vestiaires). Cette carte permet d'entrer 15 minutes avant le début du cours afin de procéder au change.
- La carte est strictement personnelle et ne peut être ni cédée, ni échangée, ni revendue **sous peine de se voir exclu de l'activité.** La perte de celle-ci entraînera une participation de 2€.
- Les horaires affichés correspondent au temps de travail dans l'eau. La prise en charge des enfants par le MNS ne pourra se faire que dans les vestiaires (Pour des raisons de sécurité : pas de prise en charge au bord du bassin). Pour les mêmes raisons, à la fin du cours, vous devrez dans tous les cas récupérer votre enfant à la sortie des vestiaires collectifs.
- Le **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique des activités aquatiques est **obligatoire.**
- L'établissement informe les adhérents sur sa réglementation intérieure par un affichage à l'accueil. Il est donc tenu de le respecter.
- **Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas exceptionnel, sur demande écrite avec justificatif envoyés en recommandé avec accusé de réception.**

Carte remise en main propre

Bonnet remis en main propre

Je déclare accepter les conditions citées ci-dessus

Fait le : **A Montauban**

Signature du parent ou responsable légal de l'enfant

¹ La carte d'accès comporte une piste magnétique qui contient diverses informations que INGREGO pourra utiliser. Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, l'abonné dispose d'un droit d'accès à ces informations et peut en demander la rectification. Si l'abonné ne souhaite pas recevoir de sollicitations commerciales de tiers, il lui suffit de cocher la case ci-contre



AUTORISATION DE SORTIE DU COMPLEXE AQUATIQUE

Coordonnées des parents :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Monsieur le Directeur,

Par la présente, je vous informe que j'autorise mon fils/ma fille,
inscrite au créneau :

Jour :

Heure :

Niveau :

à quitter le complexe aquatique INGREO seul(e) à l'issue de la séance, sans être
accompagné par un adulte.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie de croire,
Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Fait le :

Signature :